

Noisy le Grand, le 24/11/2025

Objet : Appel à candidatures pour le critérium national Escrime Entreprise 2025/2026 et 2026/2027

Mesdames, Messieurs,

Nous lançons l'appel à candidatures pour l'organisation de l'épreuve fédérale du critérium national **Critérium National ESCRIME Entreprise par Equipe** 2025/2026 et 2026/2027.

Vous trouverez ci-dessous les recommandations pour permettre aux structures intéressées de se positionner.

Comment candidater ?

Les candidats devront adresser un courriel à l'adresse developpement@ffescrime.fr

Les informations à fournir sont les suivantes :

- Souhaits : période
- Capacités et conditions d'organisation
- Expérience en matière d'organisation
- Contact pour le suivi du dossier (Nom / Prénom / courriel)
- Toute autre information jugée utile

Bien cordialement,

Thierry Le Prisé
Vice-président responsable
du développement

Denis Durand
CTN en charge
du développement

**Recommandations pour un Critérium National ESCRIME Entreprise »
Equipes**

Les engagements

Les épreuves sont ouvertes à tous licenciés pouvant justifier d'une attestation (en annexe ci-dessous) de salarié d'une Entreprise ou d'un numéro de Siret pour les personnes indépendantes ou en situation libérales, en Métropole et Ultra Marin.

Aux personnes en recherche d'emploi pouvant avoir une attestation de France Emploi.

Aux personnes licenciées FFE mais travaillant dans une Entreprise en Métropole ou Ultra Marin. Ou travaillant dans une filiale d'une Entreprise Française à l'étranger. Ex : TOTAL, AIRBUS.

Le coût de l'engagement est fixé à 40 €.

Conformément à la réglementation fédérale sur les droits d'engagements, le club percevra la globalité des droits.

La formule de l'épreuve aux trois armes

Une épreuve fleuret/sabre, le samedi à partir de 13 h (début des épreuves) et une épreuve le dimanche pour l'épée 9 h (début de l'épreuve).

Prévoir 12 pistes minimum.

Le pointage des équipes se fait la veille, vers 18 h, sur place ou par téléphone.

Les épreuves par équipe peuvent se dérouler sur un support papier pour le TED, puis sur un support informatique pour les résultats.

Les épreuves se tirent si au moins 4 équipes sont engagées.

La constitution des équipes doit se faire soit par Entreprise, soit par Branche Socioprofessionnelle.

Les équipes sont des équipes mixtes de 2 tireurs (1 homme et 1 femme) de la même Entreprise ou Branche Socio professionnelle.

La référence pour le classement de départ de l'épreuve se fera sur le classement national « senior » des tireurs présent dans l'équipe. Les tireurs n'ayant pas de classement national prendront la place de N+1 du classement de leur catégorie.

Le total de points (correspondant au total des places) se fait sur les deux tireurs.

L'équipe qui a le moins de points, est classée première et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points, le meilleur classement individuel fera le décalage pour les équipes. Si l'égalité continue : on fera un tirage au sort en présence des capitaines d'équipe.

Formule des Epreuves : **Poule unique de préférence**

Tous les tireurs d'une équipe rencontrent les tireurs de l'autre équipe suivant l'ordre de la poule. (Feuille de poule en annexe). Soit 4 matches par rencontre.

Les rencontres se disputent en match de 5 touches, durée de 3 minutes.

L'équipe est déclarée gagnante quand elle obtient le plus de victoires à l'issue de la poule.

En cas d'égalité de victoire, on fera le calcul de l'indice TD/TR, en cas d'égalité : on prendra les TD. Si l'égalité continue, l'arbitre fera un tirage au sort de deux tireurs et ils feront un match en 5 touches (3 mn), le vainqueur donnera la victoire de la poule à son équipe.

Si le nombre d'équipe est important, on fera un tour de poule et un TED avec tirage de toutes les places.

En TED la rencontre se fera de la même manière que dans la poule.

Le DT se charge de prendre la formule la plus appropriée en fonction des équipes présentes le jour de l'épreuve.

L'arbitrage

Pour le bon déroulement des épreuves, l'organisateur devra prévoir le nombre d'arbitre nécessaire afin de disposer d'un arbitre pour trois équipes.

L'organisateur prendra soin de convoquer les arbitres qui seront entièrement à sa charge-en fonction de ses besoins.

Mettre à disposition, une salle de repos et le matériel nécessaire poids, pige et chrono, etc.....

L'assistance médicale

Conforme à la réglementation fédérale

Récompenses

Le club organisateur fournira les coupes et les médailles pour les 4 premières équipes (podiums)

Poule unique : 1° - 2° - 3° et 4°)

T-E-D : 1° - 2° - 3° ex aequo

**ATTESTATION D'APPARTENANCE À UNE ENTREPRISE
OU D'ACTIVITÉ INDÉPENDANTE / LIBÉRALE**

Je soussigné(e) _____, agissant en qualité de
_____ (fonction dans l'entreprise si salarié / statut si
indépendant]), atteste que :

Nom – Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

- Est salarié(e) de l'entreprise : _____
- Adresse de l'entreprise : _____
- Numéro SIRET : _____

OU

- Exerce une **activité indépendante / libérale** sous le numéro **SIRET** :

Cette attestation est délivrée pour permettre la participation de l'intéressé(e) aux épreuves
ouvertes aux licenciés, conformément aux conditions requises.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature et cachet